

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA MARIONNETTE
ÉCOLE MARGARETA MICULESCU
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – WWW.MARIONNETTE.COM

TAXE D'APPRENTISSAGE **2024**



M

**SOLITENEVEZ
L'ESNAM !**

UNE FORMATION D'EXCEPTION

QUI PARTICIPE AU RENOUVELLEMENT DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE

Unique école dédiée aux arts de la marionnette en France, l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette (ESNAM) a été créée en 1987 par Margareta Niculescu. Elle dispense une formation de haut niveau à travers un cursus de trois ans, validé par le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC), spécialité acteur-marionnettiste, doublé d'une licence Arts du spectacle.

Accessible sur concours, l'ESNAM permet de suivre l'enseignement d'artistes français·es et étrangers·es reconnus·es et a pour objectif la maîtrise des fondamentaux de la marionnette contemporaine - jeu dramatique, voix, corps, dramaturgie, arts plastiques, scénographie - tout en veillant au développement du langage artistique de chacun·e.

Des ouvertures artistiques sont également proposées par des artistes d'autres disciplines : danse, musique, chant, cirque...

L'ESNAM sera, à l'horizon 2025, l'un des axes majeurs du futur pôle de référence qui rassemblera l'Institut International de la Marionnette et le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes et réunira l'ensemble des composantes de la filière marionnette : formation initiale et continue, recherche, patrimoine, création, médiation et diffusion.

COMMENT SE CONCRÉTISE VOTRE SOUTIEN ?

Votre aide financière est essentielle. Elle contribue concrètement au développement de l'école.

Elle permet :

- L'acquisition d'équipements pour les espaces d'enseignement, spécialement pour les ateliers de construction et le théâtre, ainsi que le développement du parc informatique.
- L'acquisition d'outils pédagogiques, dont des marionnettes spécialement conçues pour l'apprentissage.
- L'achat de matériaux entrant dans l'élaboration de marionnettes, dans le respect de l'environnement et de la santé de chacun·e.



1



2



3



4



5

13^È PROMOTION I2021-2024I

1. *Bambi*, création 2^e année avec l'École Ernst Busch Berlin (2023) - Robert Richter, étudiant d'Ernst Busch - Photo Hervé Dapremont.
2. *Object score*, fin de stage dirigé par Duda Paiva (2023) - Gwenaëlle Guillebot de Neville - Photo Hervé Dapremont.
3. *Habitat*, exercice en solo de 3^e année d'Elise Cornille (2023) - Photo Hervé Dapremont.
4. *The Hiest* par Kahina Abderrahmani / Fin de stage *marionnette à fils* dirigé par Bence Sarkadi (2023) - Photo Hervé Dapremont.
5. Atelier *marionnette portée* dirigé par Pascale Blaison - Mathilde Peinetti (2023) - Photo IIM.

COLIVERTURE; *Alice et le miroir*, création interdisciplinaire de 3^e année, mise en scène Aurélie Hubeau / Ensemble intercontemporain / Philharmonie de Paris (2024) - Elise Cornille, Julie Gouverne, Lucas Sivignon et Pierre Lac - Photo Hervé Dapremont.

VERSEZ

LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA MARIONNETTE (ESNAM)

L'École Nationale Supérieure des
Arts de la Marionnette (ESNAM) est
habilitée à percevoir le solde de la taxe
d'apprentissage.

La désignation de l'établissement
bénéficiaire s'effectue sur la
plateforme SOLTÉA.

NOTRE CODE IJAI

0081053B

N° SIRET

32151138800019

LE CALENDRIER DE RÉPARTITION SOLTÉA

1^{ère} période de répartition :

du 27 mai au 2 août 2024

2^e période de répartition :

du 12 août au 4 octobre 2024

POUR PLUS D'INFOS

Cathy Wojeez

Chargée d'administration

et de production

cathy.wojeez@marionnette.com



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA MARIONNETTE

—
INSTITUT INTERNATIONAL
DE LA MARIONNETTE
7, PLACE WINSTON CHURCHILL
F-08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
TÉL : +33 (0)3 24 33 72 50
INSTITUT@MARIONNETTE.COM
WWW.MARIONNETTE.COM